

Hon. Mr. McDougall hoped that there would not long be any necessity for those expensive schooners in the Gulf.

Hon. Sir Francis Hincks said it was not the intention of the Imperial Government to do police duty. The British vessels were, in fact, totally unfit to follow the American schooners. It was therefore indispensably necessary to have light vessels for the purpose of preventing American schooners from fishing in Canadian waters.

Hon. Mr. Dorion—Are we then to understand that there is an agreement between the Imperial Government and our own by which we protect our fisheries, similar to the expedition to the North-West?

Hon. Sir Francis Hincks—No, no.

Hon. Mr. Dorion supposed if such were the case they could dispense with the necessity of sending those six schooners.

Hon. Sir George-É. Cartier—No, no.

Hon. Mr. Dorion said it was an additional reason then why all correspondence on the subject should be brought down. He was very glad at the announcement just made; but thought it proper that the House should be put in possession of the entire communications on the subject.

Hon. Sir Francis Hincks said the Dominion Government were not expected to contribute anything to the force of the Imperial Navy; but would pay the entire expenses of the vessels they were sending themselves. The Dominion Government determined on sending that force in the confident hope that the force of Royal Navy would be in Canadian waters to protect the fisheries; but nevertheless they took the responsibility of sending vessels of their own in any event.

Hon. Mr. Holton said it was quite clear that the despatch by itself was calculated to mislead the House. It stated that the Board of Admiralty had been requested to send a sufficient force to protect the Canadian fisheries; *ergo*, no other force was required. (Cries of "Oh" from the Ministry.) But he gathered from the hon. gentleman opposite that such was not the fact, and therefore they were very much

[Mr. Costigan—M. Costigan.]

L'honorable M. McDougall exprime le vœu que le besoin de la présence de ces coûteuses goélettes dans les eaux du Golfe ne durera pas longtemps.

L'honorable sir Francis Hincks dit que le Gouvernement impérial n'a pas l'intention de jouer le rôle d'agent de police. En fait, les bâtiments britanniques sont tout à fait impropres à suivre les goélettes américaines. Il est donc absolument nécessaire de recourir à des bâtiments plus légers aux fins d'empêcher les goélettes américaines de pêcher dans les eaux territoriales du Canada.

L'honorable M. Dorion—Devons-nous en conclure qu'il existe une convention entre le Gouvernement impérial et le nôtre qui nous permet de protéger nos pêcheries, et qui serait analogue à celle qui régit les expéditions au Nord-Ouest?

L'honorable sir Francis Hincks—Mais non, pas du tout.

L'honorable M. Dorion dit qu'en admettant qu'il en soit ainsi, le Gouvernement impérial pourrait se dispenser de l'envoi des six goélettes en question.

L'honorable sir George-É. Cartier—Mais pas du tout.

L'honorable M. Dorion dit que c'est une raison de plus pour que toute la correspondance antérieure sur la question soit déposée en Chambre. En effet, tout en étant très heureux d'apprendre la nouvelle qui vient d'être communiquée, il est d'avis qu'il serait de mise que la Chambre soit saisie du dossier intégral de la correspondance relative à la question.

L'honorable sir Francis Hincks dit que le Gouvernement de la Puissance n'est pas tenu de contribuer quoi que ce soit aux forces de la Marine de l'Empire britannique, mais serait disposé à supporter la totalité des dépenses occasionnées par les bâtiments qu'il enverrait lui-même. Le Gouvernement de la Puissance a décidé d'envoyer cette force navale en espérant que la Marine Royale protégerait les pêcheries des eaux canadiennes; cependant, il prend la responsabilité d'envoyer ses propres bateaux s'il arrivait quelque chose.

L'honorable M. Holton déclare qu'il est clair que cette dernière affirmation est, par elle-même, destinée à tromper la Chambre. On a déclaré avoir demandé au Conseil Supérieur de la Marine d'envoyer une armée suffisante pour protéger les pêcheries canadiennes; il est donc inutile d'envoyer une autre force. (Exclamations de "Oh" de la part du ministère.) Cependant, tel n'est pas le cas à en croire l'honorable